



Le Valériennois

960, chemin de Milton, Saint-Valérien-de-Milton, QC J0H 2B0 • www.st-valerien-de-milton.qc.ca • Tél. : 450 549-2463

VOLUME 19 - NUMÉRO 16

FÉVRIER - MARS 2024

POUR LEUR FUTUR,

PERSÉVÉRER

SE CONJUGUE

TOUJOURS

AU PRÉSENT.

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil municipal	2
Votre équipe municipale	2
Adresses et liens utiles	2
Comment soumettre vos articles	2
Calendriers	3
Messages de votre municipalité	4-5
Service prévention incendie	5
Loisirs	6-7
Bibliothèque	8-9
À voir - Parrainage civique	9
FADOQ - Cercle de Fermières	10
Communauté chrétienne	11
Guignolée - École St-Pierre	12
Organismes	13
Régie intermunicipale Inscription scolaire	14
Sarca - Société d'horticulture	15
Procès-verbaux	16-22
Moisson Maskoutaine	23
Publicité	24

**NOS GESTES, UN +
POUR LEUR RÉUSSITE!**

DU 12 AU 16 FÉVRIER 2024



Avec la participation financière de



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

**Daniel
Paquette**



CONSEILLER #1

Luc Tétreault

Comité des Travaux publics
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)



CONSEILLER #2

Rémi Tétreault

Comité de sécurité publique
Comité des Loisirs et vie Communautaire
Délégué au Comité d'établissement de l'école Saint-Pierre



CONSEILLÈRE #3

Sophie Côté

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCEE)
Comité de bibliothèque
Délégué RIAM
Délégué au Comité de la Rivière Noire (CRN)



CONSEILLÈRE #4

Huguette Benoit

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCEE)
Comité de bibliothèque
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)



CONSEILLER #5

Jules Normandin

Comité de sécurité publique
Comité des Loisirs et vie Communautaire
Délégué au Comité de la Rivière Noire (CRN)



CONSEILLER #6

Sylvain Laplante

Comité des Travaux publics
Délégué RIAM

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Caroline Lamothe

Directrice générale et greffière-trésorière

Claudine Morin

Adjointe administrative

Maribel Vézina

Coordonnatrices des loisirs

Maryse Viens

Secrétaire comptable

Louise Brunelle

Responsable de la bibliothèque

Sylvain Laplante

Directeur du Service d'incendie et Premier répondant

Nicolas Leroux

Contremaitre aux travaux publics

Darwin Suffrard

Inspecteur en urbanisme

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h

ADRESSES ET LIENS UTILES

ADRESSES À RETENIR :

BUREAU MUNICIPAL

960, Chemin-de-Milton
Saint-Valérien-de-Milton (Québec)
Téléphone : 450 549-2463
Courriel : administration@svm.quebec
Site internet : www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE

1384, rue Principale
Téléphone : 450 549-2058

BIBLIOTHÈQUE

960, chemin de Milton
Téléphone : 450 549-2463, poste 5

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN

1375, rue Principale
Téléphone : 450 549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE

1370, rue St-Pierre
Téléphone : 450 773-1922

BUREAU DE POSTE

1000, rue de l'Hôtel de ville
Téléphone : 450 549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL :

ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville : 819 474-7770
Acton Vale : 450 546-3251
Courriel : andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL :

SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

Saint-Hyacinthe : 450 771-0505
Courriel : simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT : TÉLÉPHONE & INTERNET

Sogetel : 1 866 764-3835
www.sogetel.com
Maskatel : 450 250-5050 • 1-877-627-5283
www.maskatel.ca

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Tél. : 450 774-2350

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Tél. : 450 773-8401

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)

1605, rue Janelle
Drummondville (Québec) J2C 5S5
Tél. : 819 472-5700
Télécopieur : 819 472-1770
Sans frais : 1 855 472-5700
Courriel : info@spad.ca

MRC DES MASKOUTAINS

Général : 450 774-3141
Service d'évaluation : 450 774-3143
Service développement économique :
450 773-4232
Programme de rénovation : 450 774-3159
Patrimoine : 450 774-5026
Cours d'eau : 450 774-3129
Transport adapté : 450 774-8810
Transport collectif : 450 774-3173

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

«Le Valériennois» est publié au 2 mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 1^{er} de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou PDF) par courriel à : administration@svm.quebec

POUR PLUS D'INFORMATIONS : 450 549-2463

CALENDRIERS MENSUELS

MARS 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	 7	 8	9
10	11	 12	13	 14	15	16
HEURE DU CONTE CHANGEMENT D'HEURE		SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL		MATIÈRES RECYCLABLES		
17	18	19	20	 21	22	23
				RÉSIDUS DOMESTIQUES		
24	25	26	27	 28	29	30
31	CONFÉRENCE SOCIÉTÉ HORTICOLE			BUREAU FERMÉ		
PÂQUES				MATIÈRES RECYCLABLES		

AVRIL 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	 1	2	3	 4	 5	6
	JUVENESSES PÂQUES BUREAU FERMÉ	CONFÉRENCE SUR LA MALTRAITANCE ET L'AGISME		RÉSIDUS DOMESTIQUES	MATIÈRES ORGANIQUES	
7	8	 9	10	 11	 12	13
		SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL		MATIÈRES RECYCLABLES	MATIÈRES ORGANIQUES	
 14	15	16	17	 18	 19	20
HEURE DU CONTE			DÉBUT INSCRIPTION CAMP DE JOUR	FILM À L'ÉGLISE		
21	22	23	24	 25	 26	27
			ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FADOQ	MATIÈRES RECYCLABLES	MATIÈRES ORGANIQUES	
28	29	30				

1^{ER} Versement du compte de taxes

Cette année, les citoyens ont reçu leur compte de taxes foncières annuelles, par la poste dans la dernière semaine du mois de janvier. Si un contribuable n'a pas son compte de taxes foncières annuelles, il doit de lui-même prendre l'initiative de communiquer avec la municipalité au 450 549-2463 poste 1 ou par courriel à l'adresse suivante : administration@svm.quebec

Nous vous demandons de favoriser les modes de paiement suivants :

1. Par votre **institution financière** :

- Le **service de paiement téléphonique ou Internet** en utilisant le numéro de référence (**matricule**) apparaissant sur le compte de taxes.
- Le **comptoir de service avant la date d'échéance** (avec le coupon détachable)
- Au **guichet automatique** (en demandant au préalable à l'institution d'intégrer le compte de taxes de la Municipalité de Saint-Valerien-de-Milton à titre de fournisseur payable au guichet)

2. Par **chèque postdaté**, en inscrivant à l'endos du chèque le numéro de matricule

3. Par la **poste**, en inscrivant à l'endos du chèque le numéro de matricule

4. Par le **passe-lettre extérieur** de l'entrée principale de l'hôtel de ville (**chèque seulement**)

Date des versements

1^{er} versement 28 février 2024

2^e versement 15 avril 2024

3^e versement 30 mai 2024

4^e versement 15 juillet 2024

5^e versement 16 septembre 2024

Règlement 2023-214 Décrétant les taux de taxes et différents tarifs pour l'exercice financier 2024

« **Art.4 : Date des versements et exigibilité** : Les comptes de taxes annuelles, complémentaires et supplémentaires sont payables en cinq (5) versements, si le total du compte excède 300\$, s'il est moindre, il est payable en un (1) seul versement... « Le paiement des taxes en cinq (5) versements sans intérêts est un privilège. Le paiement en retard de l'un ou l'autre des versements aura pour conséquence de priver le propriétaire de ce privilège. »

« **Art.6 Frais d'administration** : Des frais d'administration de 50\$ deviennent exigibles et sont réclamés au tireur du chèque... « et que le paiement de celui-ci est refusé par le tiré et ce, en sus de toutes taxes ou tarifs ou de tout autres frais décrétés par le présent règlement. De plus, **des frais d'administration de 25\$** seront facturés lorsqu'il y a des corrections qui doivent être faites au dossier de taxation, à cause d'une erreur du citoyen (ex. paiement en trop, mauvais fournisseur ou autres.) »

**** Prendre note que la Municipalité ne se tient aucunement responsable des erreurs de paiements fait électroniquement par le propriétaire et/ ou l'institution financière et/ou autres intervenants aux dossiers.**



MESSAGES DE VOTRE MUNICIPALITÉ



+1h
Heure
d'Été

CHANGEMENT D'HEURE

Cette année, le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 9 au 10 mars 2024, soit le dimanche 10 mars à 2h du matin. Nous avancerons alors d'une heure et nous passerons à l'heure avancée de l'Est (heure d'été). Nous vous recommandons d'avancer d'une heure tous vos appareils pour lesquels cela est nécessaire.

COLLECTE DE SANG

ORGANISÉE PAR



Lundi 26 février

SALLE COMMUNAUTAIRE
1384, rue Principale, Saint-Valérien

SUR RENDEZ-VOUS

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264



SERVICE PRÉVENTION INCENDIE



Un hiver en toute sécurité

Avec le froid et la neige qui s'installent, voici quelques rappels sur les bons comportements à respecter:

- * Assurez-vous de toujours libérer les plinthes électriques, ou n'importe quelle autre source de chaleur, de toute matière combustible;
- * Déneigez toutes les issues de votre résidence afin de permettre une évacuation sécuritaire et rapide en cas d'urgence;
- * Veuillez également vous assurer que toutes les portes ou issues s'ouvrent facilement pendant la saison froide (en les déneigeant ou en les déglaçant selon le cas).

Bonne saison hivernale!

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



DU NOUVEAU À SAINT-VALÉRIEN- DE-MILTON !



LES CAMPS DE JOUR SOUS LA DIRECTION D'AES ARRIVENT CHEZ NOUS

Des activités sportives, socioculturelles,
coopératives et de plein air vous attendent !

JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE !
ENVOIE-NOUS TON CV !

information@gvl-inc.com
www.gvl-inc.com/emplois



25 JUIN AU 16 AOÛT

- ✓ Service de garde : 7h à 9h et 16h à 17h30
- ✓ Camp de jour : 9h à 16h



TARIFS Inscriptions dès le 17 avril, 12h

SERVICE DE GARDE

30,00\$/semaine

CAMP DE JOUR

80,00\$/semaine

MATERNELLE 4 ANS

80,00\$/semaine

4 SORTIES

à la carte

LIEU D'ACTIVITÉS

Chalet des Loisirs
1512, Chemin de Roxton

Inscription en ligne seulement
www.gvl-inc.com



450-678-6290

www.gvl-inc.com



Une division de GVLinc.
Depuis 1995!

SEMAINE DE RELÂCHE

Une programmation festive pour enfants et adolescents !

LUNDI 4 MARS

13h-15h



Bingo - 6 ans et plus
 Chalet des loisirs
 Surprises et collations
 10\$/l'après-midi

15h-17h

Bingo - 5 ans et moins
 Chalet des loisirs
 Surprises et collations
 10\$/l'après-midi

MARDI 5 MARS

9h30-12h



Atelier artistique
 Bibliothèque
 6-14 ans
 Gratuit

15h-17h

Jeu Loup-Garou
 Bibliothèque
 10-15 ans
 Gratuit

MERCREDI 6 MARS



13h-17h

Après-midi Harry Potter
 Film, bricolage, création
 de potions magiques
 Chalet des loisirs
 6 ans et +
 10\$/l'après-midi

JEUDI 7 MARS

14h-16h



Quiz anime/mangas
 Bibliothèque
 10-15 ans
 Gratuit

VENDREDI 8 MARS

13h-15h

Laser tag pour tous !
 Centre communautaire
 5\$ pour 30 mins ou
 15\$ pour 2h
 Inscription à
 follesenbulles@outlook.com

19h-21h

Film mystère pour tous !
 Centre communautaire
 Gratuit

Vous devez vous inscrire pour certaines activités
 par la plateforme Qidigo !
 Attention, les places sont limitées !



SKI DE FOND

Les bénévoles sont prêts pour la saison !

Et vous ? Êtes-vous prêts ?

Une nouvelle section de piste de plus ou moins 1,5 km
 aller-retour, en zone boisée, sera disponible sous peu !

Pour tout connaître de l'état des pistes et des conditions météo ou
 encore pour avoir toutes les informations concernant la nouvelle
 section, rendez-vous sur la nouvelle page Facebook dédiée au ski
 de fond à Saint-Valérien-de-Milton !



Ski de fond de Saint-Valérien

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61556079235175>





Voici quelques-unes de nos nouveautés disponibles à la bibliothèque.

N'hésitez pas à venir nous visiter, plusieurs autres nouveaux titres sont aussi disponibles sur les rayons.

Pour vos retours dans la chute extérieure, SVP les déposer DANS UN SAC FERMÉ. Ceci pour éviter que les livres s'ouvrent et ne se fassent écraser par les autres qui tombent dessus et pour les protéger afin de ne pas être mouillés, déchirés, froissés ou tout autre bris.

Merci de votre collaboration.

Vous pouvez consulter le catalogue de la bibliothèque via le portail suivant : <https://saint-valerien.c4di.qc.ca:9990/>
Vous pourrez également y voir les nouveautés, y renouveler vos livres et faire des suggestions d'achat.

Louise Brunelle, responsable de la bibliothèque



VOS SUGGESTIONS

- Le mois des morts – Christine Brouillet – roman policier
- Captives – Annie Laurin & Michèle Ouellette – crimes réels au Québec
- Perdus dans les catacombes – Stéphanie Gervais – Slalom
- Mister B./Up in the air- R.K. Lilley – roman
- Une super baby-sitter – Miraculous (LadyBug)
- Atlas/L'histoire de PA Salt – Les sept sœurs T.08 – Lucinda Riley
- La nuit où les étoiles se sont éteintes – Nine Goarman & Marie Alinho
- Points de fuite- roman policier – Martin Michaud
- Naruto T.01 – manga – Masashi Kishimoto
- À propos de la Russie- histoire/politique - Benoit J. Lapierre
- Entre fougue et passion – Agathe T.01 – Rosette Laberge
- Du bitume et du vent – Vincent Vallières
- Les sports en chiffres – Le basketball
- Occupe-toi de tes oignons – album jeunesse



JEUNESSE :

- Les Étranges – bande dessinée – Alex A.
- Oursonne est inquiète-Album – Gemma Cary

- Peppa et l'arc-en-ciel-Album Peppa Pig
- Ne touche pas un requin qui fait pop!
- L'iris blanc – bande dessinée – R. Goscinny

LES ROMANS :

- Qimmik – Michel Jean



LES SUITES :

- Sophie largue les amarres – Mères sans surveillance T.03 – JoÈve Dupuis
- Et s'il suffisait d'y croire – Deux prises contre toi T.03 – Sandra Verilli



À DÉCOUVRIR :

- Tout se joue avant 8 :00 (Miracle Morning) – Documentaire – Hal Elrod
- Faire plus avec moins – Documentaire – Vicky Payeur
- À la découverte de la nature du Québec – documentaire jeunesse

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi : 15 h à 16 h 30
18 h 15 à 19 h 45
Jeudi : 18 h 15 à 19 h 45
Samedi : 9 h 30 à 11 h

Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à Saint-Valérien.

Prêt maximum : 5 livres
Durée du prêt : 3 semaines
Amende : 0.25 \$ / document / jour ouvert





HEURE DU CONTE

**LES DIMANCHES
10 MARS ET
14 AVRIL 2024 À 10H**

INSCRIPTIONS : Vous pouvez vous inscrire sur Qidigo, via la messagerie de la page facebook ou par courriel à bibliotheque@svm.quebec. Il est également possible de vous présenter directement à la bibliothèque le jour de l'activité. **Maximum 20 participants**

Saviez-vous que ?

La bibliothèque possède un portail par lequel il vous est possible de voir les nouveautés, de renouveler vos livres, de faire des suggestions d'achats et de consulter notre inventaire ?

**Pour y accéder, rendez-vous au
<https://saint-valerien.c4di.qc.ca:9990/>**

Vous devrez vous créer un dossier d'abonné. Il vous faudra l'adresse courriel que nous avons dans nos dossiers, ainsi qu'un mot de passe qui vous sera donné à la bibliothèque, sur demande. Ce mot de passe est temporaire et vous pourrez le changer lors de votre première visite sur le site.

À VOIR

**Jeudi le 18 avril à 19h
à l'église de St-Valérien
sera présenté le film :**

Bienvenue
à tous !



PARRAINAGE CIVIQUE



CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS !

Notre organisme recherche 7 bénévoles de la région pour que chacun soit judicieusement jumelé à un membre filleul.

Peut-être est-ce vous qui ferez la différence et favoriserez la participation sociale d'une personne vivant avec des différences de capacité?

Nous vous offrons de développer une amitié qui fait du bien à l'autre, mais aussi à vous-même et à notre communauté.

Ensemble, on bâtit le monde plus inclusif de demain.

**450 774-8758
parrainagecivique.org**



Le conseil du club FADOQ de St-Valérien vous invite à son **assemblée générale** qui aura lieu mercredi le **24 avril 2024 à 17 h**. Un repas sera servi pour les personnes présentes à l'assemblée. La gratuité du repas sera accordée pour les membres actifs au 24 janvier 2024. Pour les membres actifs depuis le 25 janvier 2024 et non-membres, le coût du repas sera de 17\$. Vous devez confirmer votre présence avant le 17 avril à **Madeleine 450 549-2064**

Au plaisir de vous rencontrer

Nos activités régulières prennent fin le 17 avril 2024 :



Les cartes tous les **mercredis à 13 h 30**

Pétanque atout tous les **mercredis à 18 h 30**

Conférence sur la maltraitance et l'âgisme

Mardi le 2 avril 2024 13 h 30 à la salle communautaire de St-Valérien.



L'âgisme est malheureusement encore présent dans la société québécoise et canadienne. Ses répercussions sont nombreuses : l'accès aux soins de santé, la crise des soins de longue durée, l'isolement social ainsi que la perte d'autonomie, d'indépendance et de dignité. Le Réseau FADOQ, s'implique dans une stratégie nationale d'engagement, de collaboration et de communication pour changer le discours sur le vieillissement.

Club FADOQ St-Valérien



Cercle de Fermières de Saint-Valérien

Wow Wow !!!

Nous avons procédé à notre tirage annuel qui a eu lieu le 21 janvier. Merci beaucoup de votre participation pour l'achat de billets et à notre commanditaire Lingerie Lalonde qui a défrayé le coût d'impression des billets. Tous les prix ont été confectionnés par les membres du Cercle de Fermières.

Voici le nom des gagnants :

1^{er} prix : 2 jetés gagnés par Nancy Morissette

2^{ième} prix : 2 paires de bas gagnés par Gaétan Lapointe

3^{ième} prix : 2 napperons gagnés par Lorraine St-Pierre

Félicitations à tous nos gagnants et à l'année prochaine !!!

Le 27 janvier, nous avons eu l'Activité Jeunesse sur le thème de l'Hiver, pour nos jeunes de 6 à 14 ans. (32 Inscriptions).

Le 30 janvier, Confection d'une pochette en tissu de recouvrement débutant à expert

Le 6 février, Confection en tricot d'un col pour débutant.

Plein d'autres activités planifiées jusqu'en juin.....

Viens faire partie de notre Cercle de Fermières, nous avons beaucoup de plaisir tout en apprenant de nouvelles choses. À toutes les semaines, nous avons accès à notre local à la Salle Communautaire, le mardi soir de 18 h 30 à 21 h. Le 3^{ième} mardi du mois nous avons une réunion mensuelle qui commence à 19 h 30.

Le coût est de 35\$/année.

Bienvenue aux femmes de 14 ans et plus.

Pour informations ou connaître les ateliers :

Jeanne Laplante 450-278-2519

Facebook : CFQ St-Valérien de Milton



Joyeuse St-Valentin !!!

Est-ce bon à savoir ?
Il faut se le dire ...

Communauté chrétienne St-Valérien



Semaine du :

3 mars Jacqueline Lacharité
10 mars Nicole Leclerc
17 mars Jean-Pierre Demers
24 mars François Déziel
31 mars Martine



Semaine du :

7 avril Jean-Pierre Ricard
14 avril Réjean Witty
21 avril Mario Brochu
28 avril Jeannine Lalumière

célébrations
**CARÊME
& SEMAINE
SAINTE**



Samedi 9 mars à 16h

Église St-Éphrem, conférence sur le Saint Suaire

Dimanche 17 mars à 10h

Église St-Valérien, + sacrement du pardon communautaire (10h45)

Dimanche 24 mars à 10h

Église St-Valérien, dimanche des rameaux

Mercredi 27 mars à 19h

Cathédrale de St-Hyacinthe, messe chrismale

Jeudi Saint 28 mars à 19h

Église St-Éphrem (Upton)

Vendredi Saint 29 mars à 15h

Église St-Valérien

Samedi, 30 mars à 19h30

Église St-Liboire, Veillée Pascale

Dimanche, 31 mars à 10h

Église St-Éphrem (Upton), messe de Pâques

Vendredi 1^{er} mars 8h30

Jean Casavant X assistance aux funérailles
Solange Bienvenu X assistance aux funérailles = chapelet à 8h15

Samedi 2 mars 16h00

Pour la communauté X Jeannine Lalumière
Défunts familles Malo et Lambert X Agathe et Yves

Vendredi 8 mars 8h30

Lucille Caouette X assistance aux funérailles
Lise Bernier X assistance aux funérailles

Vendredi 15 mars 8h30

Réal Couture X Assistance aux funérailles
Raymond Daviau X assistance aux funérailles

Dimanche 17 mars 10h00

Fabien Lacharité X Jacqueline Lacharité
Edmour Legault X Paul Michaud
Lucille Caouette X Cercle des Fermières
Défunts familles Maheu et Choinière X Jacqueline et Michel

Vendredi 22 mars 8h30

Jules Dépôt X la succession
Jeanne Delage X assistance aux funérailles

Dimanche 24 mars 10h00

Richard Normandin X Martine Dupré
Marie-Jeanne Cusson X Assistance aux funérailles
Yvonne Choinière X Assistance aux funérailles
Défunts famille Marc-Aurèle X Nicole Leclerc

Vendredi Saint 29 mars 19h00

Gisèle Couture X Assistance aux funérailles
Jean-Paul Beaudoin X Assistance aux funérailles

Vendredi 5 avril 8h30

Maxime Harnois X Assistance aux funérailles
Marie-Jeanne Cusson X Assistance aux funérailles

Samedi 6 avril 16h00

Dominique Falardeau X Jacqueline Lacharité
Murielle Touchette X la succession

Vendredi 12 avril 8h30

Yvonne Choinière X Assistance aux funérailles
Murielle Touchette X Assistance aux funérailles

Samedi 13 avril 16h00 (Country)

Monique Lapointe X Gaétan Lapointe
Lise Cordeau X son époux Gilles Cusson
Lucille Caouette X Assistance aux funérailles

Vendredi 19 avril 8h30

Jules Dépôt X la succession
Murielle Chabot X Assistance aux funérailles

Dimanche 21 avril 10h00

Maxime Harnois 1^{er} anniversaire X son père
et grands-parents Harnois
Réjeanne, Raymond et Gérard Daviau X Yvonne
Marcel Couture X Johanne Provost
Lucette Leclerc X Jules Sirard

Vendredi 26 avril 8h30

Agathe Chicoin X Assistance aux funérailles
Jules Dépôt X La succession

MARS

20
24

Intentions de messe

AVRIL

20
24

Intentions de messe



école Saint-Pierre

Merci

LA BRIGADE CANETTES DE L'ÉCOLE SAINT-PIERRE TIENT À REMERCIER TOUS LES CITOYENS POUR LEUR PARTICIPATION ACTIVE À LA COLLECTE.

UN MERCI SPÉCIAL À NOS BÉNÉVOLES POUR LEUR IMPLICATION!

Les sommes amassées serviront à payer la phase 2 du parcours de psychomotricité pour les amis du préscolaire.

2

PROCHAÎNE COLLECTE 5 janvier 2025

COLLECTE ANNUELLE CANETTES & BOUTEILLES CONSIGNÉES

GUIGNOLÉE 2023

Merci

♥ pour votre générosité

Guignolée
Saint-Valérien-de-Milton

DONS EN ARGENT (\$)	PANIER	DÉPANNAGES
<u>10 327</u>	<u>24</u>	<u>38</u>





MFM
LA MAISON DE LA FAMILLE DES MASKOUTAINS

**Centre de la Famille
St-Pie**

Halte-allaitement avec une consultante en lactation IBCLC

Aucune inscription requise

1er mardi du mois
Maison de la famille
des Maskoutains
2130 ave Mailhot,
St-Hyacinthe
9h30 à 11h

3e mardi du mois
Centre de la famille
70 ave St-François
St-Pie
9h30 à 11h

**Pèse-bébé
sur place**

 **Nourri-Source**
MONTERÉGIE
SECTEUR MASKOUTAINS



En marche avec **Flavie & Logan**

pour Opération enfant Soleil

**19 mai
2024
à 12 h 30**

Parc du repos - Saint-Valentin-de-Milton

**Grande
marche** **Kiro
le clown** **Jeux
gonflables**

Fermette **Food
trucks** **Maquillage**



JETEZ-VOUS VOTRE ARGENT AU BAC BRUN ?

Saint-Hyacinthe, le 30 janvier 2024 - Selon RECYC-QUÉBEC, un ménage moyen jette l'équivalent de 1 300 \$ de nourriture comestible à chaque année. Avec l'augmentation constante du coût de l'épicerie, quel est l'intérêt de jeter près de 4,5 repas par semaine directement au bac brun? En plus d'avoir des conséquences directes sur le portefeuille des ménages, le gaspillage alimentaire a un impact sur les changements climatiques puisque, toujours selon RECYC-QUÉBEC, il est responsable de 3,6 M de tonnes de gaz à effet de serre, soit 18 % des émissions totales du système bioalimentaire québécois.

En partenariat avec *J'aime manger, pas gaspiller Canada*, la Régie contribue aux efforts de sensibilisation et encourage la population de ses municipalités membres à adopter des saines habitudes qui ont un impact direct sur la réduction du gaspillage alimentaire.

À cet effet, voici quelques habitudes simples à adopter :

1. Mieux planifier

Pas le temps de planifier et de prévoir les repas de la semaine? Prendre une photo du contenu du réfrigérateur avant de faire les courses vous évitera d'acheter de la nourriture en trop.

2. Tout utiliser

Consommer la totalité des restes et toutes les parties comestibles des aliments peut être aussi simple que d'utiliser le sauté de légumes cuisiné la veille dans un sandwich ou encore râper le pied de brocoli pour en faire une salade.

3. Bien conserver

Penser à congeler les restes qui ne seront pas consommés rapidement.

Avec ce nouvel engagement, la Régie espère contribuer à vous faire économiser temps et argent, en plus de réduire les quantités de matières résiduelles éliminées sur notre territoire.

Pour d'autres trucs et astuces afin de réduire le gaspillage alimentaire consultez le site de *J'aime manger, pas gaspiller Canada* au www.lovefoodhatewaste.ca/fr.

INSCRIPTION SCOLAIRE

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2024-2025

Du 19 février au 1^{er} mars 2024

Programme Passe-Partout

Pour les enfants qui auront 4 ans avant le 1^{er} octobre 2024

Maternelle 4 ans et 5 ans

Pour les enfants qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2024

Tous les détails au

www.csssh.gouv.qc.ca



Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Québec





Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe
Québec

FAIRE SA DEMANDE, AVANT LE 1^{ER} MARS!



Le 1^{er} mars de chaque année est la date butoir au Québec pour faire une demande d'admission dans un centre de formation professionnel ou au cégep. Si vous ou votre enfant envisagez pour-

suivre des études post-secondaires à l'automne 2024, il est temps de passer à l'action pour l'inscription

Il est important de se préparer en vue du processus de demande d'admission afin d'avoir tout en main. Vous devez avoir votre code permanent, que vous pouvez retrouver sur vos bulletins et/ou relevés de notes. Il s'agit des 3 premières lettres de votre nom de famille et la première lettre de votre prénom suivi de 8 chiffres. Des documents peuvent être requis, comme le certificat de naissance, les bulletins et les relevés de notes. Des frais sont exigés pour les demandes au cégep et dans certains centres de formation professionnel.

2^e et 3^e tour au cégep

Si vous avez passé tout droit ou n'êtes pas accepté dans le programme visé, soyez rassuré qu'il y a un 2^e et 3^e tour. Cela signifie que vous pouvez faire des demandes dans les programmes où il reste de la place au cégep après le 1^{er} mars.

La formation professionnelle

Dans certains DEP, il est possible de faire une demande d'admission après le 1^{er} mars lorsque le cours n'est pas complet. Également, il y a certaines formations professionnelles qui ouvrent des groupes à d'autres moments de l'année, comme en novembre ou en mars. Il est donc important de surveiller le programme qui vous intéresse afin de connaître les dates limites d'admission ainsi que le début des cours.

Osez faire appel aux services SARCA offert dans votre municipalité gratuitement. Dans les cas où vous envisagez ou vous vous questionnez sur un retour aux études, une réorientation de carrières ou toutes questions en lien avec une profession.

Audrey Gatineau,

Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731



**Lundi 26 février, 19 h 15 au 21, Place Mauriac,
Saint-Liboire** (Centre communautaire)



La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le lundi 26 février 2024 Yves Winter, horticulteur, ayant œuvré au Jardin botanique de Montréal durant plusieurs années. Il aime particulièrement transmettre ses connaissances et expériences acquises au cours de sa carrière et faire la promotion de l'horticulture et de l'écologie à titre de président de la SHELTC.

Vous pensez renouveler certains végétaux dans vos plates-bandes? Vous hésitez entre annuelles ou vivaces? Ne manquez pas cette conférence.

Le sujet de cette conférence : **Vivaces et annuelles, la vérité**
Coût : gratuit pour les membres et 7 \$ pour les non-membres

**Lundi 25 mars, 19 h 15 au 1384, rue Principale,
Saint-Valérien** (salle municipale)



La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le lundi 25 mars 2024 Normand Fleury, technicien en horticulture et arboriculture qui cumule plusieurs années d'expériences au jardin botanique de Montréal et à la Ville de Montréal. En plus des plantes ornementales, il s'intéresse

vivement aux plantes alimentaires, à la flore du Québec et aux sentinelles de la nature : les oiseaux.

Le sujet de cette conférence : **Les oiseaux au jardin.**

Coût : gratuit pour les membres et 7 \$ pour les non-membres

Francine Laliberté, publiciste
SHELTC



PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2023 (SÉANCE EXTRAORDINAIRE)

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 H 30 à 12 H et de 12 H 30 à 16 H.

RÉSUMÉ PROJET DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, tenue le mardi le 4 décembre 2023, à 18 h 36, au lieu habituel des sessions du dudit conseil, sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membre du conseil dans les délais prescrits.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la session ouverte

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 212 200\$

La Municipalité de Saint Valérien de Milton souhaite emprunter

par billets pour un montant total de 212 200 \$ qui sera réalisé le 11 décembre 2023.

QUE la Municipalité de Saint Valérien de Milton accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 11 décembre 2023 au montant de 212 200 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2013 74. Ces billets sont émis au prix de 98,68600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui ci.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Lever à 18 h 43.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil. Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil

PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 H 30 à 12 H et de 12 H 30 à 16 H.

RÉSUMÉ PROJET DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, tenue le mardi le 12 décembre 2023, à 20 h, au lieu habituel des sessions du dudit conseil, sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la session ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ajouter le point suivant :

Intention d'acquisition de la tour du RIM. Que l'ordre du jour soit d'adopté tel que présenté incluant la modification.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adopter, les deux procès-verbaux, soient du 13 novembre et du 4 décembre 2023 tels que présentés.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Approuver la liste des chèques émis, des déboursés directs et des salaires payés au cours de la période du 1^{er} au 30 novembre 2023 et totalisant un montant de 166 279.64 \$.

Le conseil approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 111 563.09 \$; et que la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

Autoriser la majoration annuelle de 4.2% de la rémunération des élus, pompiers et employés municipaux, et ce, pour le 1er janvier 2024. Autoriser l'ajustement de salaire au nouveau contremaître des travaux publics, et ce, pour le 1^{er} janvier 2024.

Autoriser le versement de 250\$ au Comité du Ruisseau des Aulnage pour le budget 2024:

Autoriser le versement de 250\$ au Comité de la Rivière Noire pour le budget 2024.

PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

Autoriser le versement de 1 500\$ au Comité de la Guignolé pour le budget 2024.

La Municipalité est propriétaire du lot 4 371 988 du Cadastre du Québec, sur lequel est située une usine d'épuration; Le Conseil municipal transfère de son domaine public à son domaine privé la parcelle du lot 4 371 988 du Cadastre du Québec, tel qu'illustré au plan annexé à la présente, afin de vendre cette parcelle et que, par conséquent, celle-ci ne soit plus affectée à l'utilité publique.

Le Conseil municipal accomplit toutes les étapes requises pour procéder à la vente de la partie du lot 4 371 988 du Cadastre du Québec d'une superficie approximative de 6 700 mètres carrés visée par l'offre d'achat de M. Yves Benoît.

Le maire, monsieur Daniel Paquette, fait la mention aux élus et aux citoyens présents qu'une séance extraordinaire est prévue le 18 décembre 2023 à 18h00 pour l'adoption du budget 2024.

Résolu à l'unanimité des conseillers présents acquiescer à leur demande de contribution financière pour une publicité dans le feuillet paroissial pour l'année 2024, et ce, au montant de 150\$ pour le budget 2024.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La directrice générale procède au dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

La directrice générale procède au dépôt du registre des dons faits aux membres du conseil pour l'année 2023.

Procéder au renouvellement de l'adhésion pour l'année 2024 de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton à la Fédération Québécoise des Municipalités en acquittant la somme d'environ 2 556.73\$ taxes en sus et d'en effectuer le paiement pour l'année 2024.

Procéder au renouvellement de l'adhésion pour l'année 2024 à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la Directrice générale, et ce, au montant d'environ 495.00\$ taxes en sus et d'en effectuer le paiement pour l'année 2024.

La Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton désire obtenir les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la Construction de l'Hôtel de ville et de la Caserne incendie. Autoriser la Directrice générale et/ou la FQM à procéder à la publication dudit appel d'offre dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Autoriser la Directrice générale à former un comité de sélection dûment formé conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

Renouvellement pour l'impression et le montage du journal municipal avec la compagnie Impressions KLM, au montant d'environ 6726\$ taxes en sus; D'accepter le changement de prix si le papier augmente de plus de 10% durant l'année.

Ne pas renouveler avec Radio Acton pour l'année 2024.

Autoriser la fermeture du bureau municipal du 22 décembre au 7 janvier 2024 inclusivement.

Nommer M. Nicolas Leroux à titre de Contremaître des travaux publics dès le 1^{er} janvier 2024; d'accepter la nouvelle entente salariale.

Ne pas renouveler le contrat de service avec Techni-dactylo pour l'année 2024, et ce, concernant le photocopieur Kyocera 4551cl.

Monsieur Sylvain Laplante quitte son siège à 20 h 18

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

L'employé numéro 237 a remis sa démission de son poste de pompier volontaire; accepter les fins d'emplois de l'employé 237 à titre de pompier volontaire. Le Conseil remercie l'employé en question pour le travail au sein du Service incendie de la Municipalité.

Autoriser la dépense concernant la formation « Interagir avec une clientèle ayant des troubles de santé mentale » pour les Premiers répondants de Saint-Valérien-de-Milton avec la compagnie Solutions & Co. Formation en « Savoir-Agir » professionnels, et ce, au coût d'environ 2 680\$ taxes en sus.

La Municipalité de Saint-Valérien-De-Milton désire manifester son intention d'acquérir la tour du Réseau Internet Maskoutains (RIM) pour le montant symbolique de 1.00\$.

Autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, avec la directrice générale soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus afin d'acquérir la tour

Monsieur Sylvain Laplante reprend son siège à 20 h 19

TRANSPORT ROUTIER

Le conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton approuve les dépenses d'un montant de 19 000\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

Conclure une entente en matière de loisirs pour les années 2024 à 2028 visant à établir les modalités et conditions de participation aux activités décrites, au coût de 175\$ par citoyens pour l'année 2024, avec une indexation annuelle de 5%

PROCÈS-VERBAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

pour les années subséquentes, le tout selon les termes et conditions contenus au projet d'entente joint au sommaire ASC-2023-181, avec la Ville de Granby; Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, avec la directrice générale soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus et à y effectuer toutes les modifications jugées nécessaires.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donnée à l'effet que lors d'une prochaine séance, le conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2023-213 autorisant la conclusion de l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Saint-Hyacinthe. Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

Avis de motion est donnée par monsieur Sylvain Laplante à l'effet

que lors d'une prochaine séance, le conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement général G300 applicable par la Sûreté du Québec. L'objet de ce règlement est de considérer les nouveaux éléments, d'adapter et de faciliter l'application du règlement. Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Lever à 20 h 37.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil. Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil

PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2023 (SÉANCE EXTRAORDINAIRE)

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 H 30 à 12 H et de 12 H 30 à 16 H.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton, le lundi le 18 décembre 2023 à 18 h.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée ouvre la séance en invitant les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière confirme que les membres du conseil municipal ont été dûment convoqué conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET DISTRIBUTION DU DOCUMENT EXPLICATIF

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

Le conseil adopte le budget pour l'exercice financier 2024 au montant de 3 961 288\$, et ce, répartis comme suit;

municipal Le Valériennois et distribué gratuitement;

D'approuver le budget déposé pour l'exercice financier 2024, présentant des revenus et des dépenses de 3 961 288 \$, incluant les affectations et investissement et qui sont répartis comme suit :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2024	2023
Taxes sur la valeur foncière	2 946 222 \$	2 857 739 \$
Taxes de secteur et taxes spéciales	381 763 \$	385 059 \$
Tenant lieu de taxes	13 523 \$	14 731 \$
Services rendus	54 388 \$	61 540 \$
Imposition de droits	116 500 \$	158 500 \$
Intérêts	23 020 \$	19 550 \$
Autres revenus	44 633 \$	42 051 \$
Transferts	381 239 \$	541 806 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS	3 961 288 \$	4 080 976 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2024	2023
Conseil Municipal	109 765 \$	96 076 \$
Application de la Loi	2 000 \$	3 000 \$
Administration	332 030 \$	306 804 \$
Greffe	0 \$	14 715 \$
Évaluation	7 500 \$	39 902 \$
Autres	187 124 \$	182 961 \$
Total administration générale	638 419 \$	643 458 \$

PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2023 (SÉANCE EXTRAORDINAIRE)

SÉCURITÉ PUBLIQUE	2024	2023
Sécurité publique	291 402 \$	278 744 \$
Sécurité incendie	387 981 \$	363 709 \$
Premiers répondants	113 116 \$	93 829 \$
Sécurité civile	7 051 \$	6 383 \$
Total sécurité publique	799 550 \$	742 665 \$

TRANSPORT	2024	2023
Voirie été	725 437 \$	689 111 \$
Voirie hiver	265 440 \$	219 836 \$
Éclairage des rues	21 599 \$	17 500 \$
Circulation et stationnement	10 000 \$	10 000 \$
Autres – Transport adapté	22 908 \$	20 223 \$
Total transport	1 045 384 \$	956 670 \$

HYGIÈNE DU MILIEU	2024	2023
Traitement des eaux usées	84 287 \$	88 830 \$
Réseau d'égouts	76 597 \$	69 275 \$
Matières résiduelles	226 085 \$	218 025 \$
Vidange de fosses septiques	60 903 \$	60 012 \$
Cours d'eau	11 360 \$	16 152 \$
Total hygiène du milieu	459 232 \$	452 294 \$

AMÉNAGEMENT ET URBANISME	2024	2023
Urbanisme et zonage	90 809 \$	101 031 \$
Total aménagement et urbanisme	90 809 \$	101 031 \$

LOISIR ET CULTURE	2024	2023
Centre communautaire	23 540 \$	23 046 \$
Patinoire	5 208 \$	5 740 \$
Centre récréatif	234 569 \$	244 817 \$
Activités récréatives autres	20 696 \$	20 235 \$
Bibliothèque	44 032 \$	31 927 \$
Total loisirs culture	328 045 \$	325 765 \$

FRAIS DE FINANCEMENT	2024	2023
Intérêts – Dette à long terme	56 501 \$	76 664 \$
Autres frais	35 000 \$	18 000 \$
Total frais de financement	91 501 \$	94 664 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2024	2023
	3 452 940 \$	3 316 547 \$

	2024	2023
Immobilisations	240 580 \$	450 520 \$
Remboursement Dette à long terme	315 013 \$	448 309 \$
Affectation de surplus	(47 245 \$)	(134 400 \$)
TOTAL	508 348 \$	764 429 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES	2024	2023
	3 961 288 \$	4 080 976 \$

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026 ET LA DISTRIBUTION DU DOCUMENT EXPLICATIF

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter un Programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois (3) prochaines années et réparti comme suit;

Fonction	Projet	Année 2024	Année 2025	Année 2026
Administration générale	Construction nouvelle Hôtel de ville / Caserne incendie	3 000 000 \$	7 000 000 \$	
Sécurité publique	Aménagement de deux points d'eau	10 000 \$		
	Achat de 5 radios mobiles – technologie numérique	5 674 \$		
	Prise d'urgence pour véhicules électriques	2 000 \$		
	Achat de radios mobiles	2 285 \$		
	Achat – Tablette pour Survie-véhiculaire	1 680 \$		
	Achat de radio portative pour premiers répondants	1 524 \$		
	Point d'eau à l'usine d'épuration		25 000 \$	
	Laveuse à pression pour boyaux		3 000 \$	
	Remorque pour le 566		22 500 \$	
Transport	Projet : rue des Pins, rue St-Pierre, rue Hôtel de ville et piste cyclable	20 997 \$		
	Marquage de rue	1 574 \$		
	Équipements radio	2 000 \$		
	Logiciel module d'intervention	3 874 \$		
	Achat Balai de rue	35 958 \$		
	Balise(s) de sécurité pour traverse de piéton	500 \$		
	Poteau 911	1 812 \$		
	Aménagement sur la rue de la Fabrique	15 748 \$		

PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2023 (SÉANCE EXTRAORDINAIRE)

	Aménagement rue des Pins – Bande cyclable/ piétonnière	5 197 \$		
	Correction de pavage : 10 ^e Rang et chemin de l'École	52 496 \$		
	Clôture avec porte coulissante pour le stationnement du garage municipal		8 245 \$	
	Caméra d'inspection		20 313 \$	
	Radars de vitesse (route 211)		6 121 \$	
	Travaux d'asphalte – 10 ^e Rang		344 873 \$	
	Travaux – 20 ^e Rang		1 140 778 \$	
	Achat d'un tracteur multi-usage et équipements		130 000 \$	30 000 \$ (équipements seulement)
Hygiène du milieu	Projet : rue des Pins, rue St-Pierre, rue Hôtel de ville et piste cyclable	20 997 \$		
Loisirs et culture	Cabane des joueurs et entreposage	30 315 \$		

	Cabane marqueurs	2 000 \$		
	Enseigne au Parc mon repos	5 000 \$		
	Abreuvoirs	6 158 \$	6 158 \$	
	Mobiliers extérieurs	12 790 \$	12 790 \$	
	Terrain de volleyball		4 640 \$	
	Structure de jeux		30 459	
	Oriflammes		2 352 \$	
Total des dépenses		3 240 580 \$	8 755 229 \$	30 000 \$

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal adopte le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 tel que présenté, conformément à l'article 953.1 du Code municipal;

QUE le document explicatif soit imprimé dans le journal municipal Le Valériennois et distribué gratuitement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est réservée pour les questions portant exclusivement sur le budget 2024 et le programme triennal en immobilisation 2024-2025-2026.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du Conseil municipal étant épuisé. Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever cette séance à 18 h 29.

PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2023 (SÉANCE EXTRAORDINAIRE)

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 H 30 à 12 H et de 12 H 30 à 16 H.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton, le lundi le 18 décembre 2023 à 18 h 30.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée ouvre la séance en invitant les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière confirme que les membres du conseil municipal ont été dûment convoqués conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adopter l'ordre du jour tel que soumis.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-214 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

AVIS DE MOTION est donné qu'à une assemblée subséquente le règlement numéro 2023-214 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2024 sera présenté pour adoption.

ADOPTION DU RÈGLEMENT G300

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 85 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1), toute municipalité locale peut adopter tout règlement pour assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement et le bien-être général de sa population. Le conseil adopte le règlement général G300 applicable par la Sûreté du Québec. Et de transmettre copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2023 (SÉANCE EXTRAORDINAIRE)

FIN D'EMPLOI – EMPLOYÉ NUMÉRO 323

L'employé numéro 323 a remis sa démission de son poste de contremaître des travaux publics et que celle-ci va être effective le 31 décembre 2023. Accepter la fin de l'emploi et que la fin d'emploi soit effective le 31 décembre 2023.

MANDAT MAIN-D'ŒUVRE ET LOCATION DE MACHINERIE – ANNÉE 2024

Offre de service de Nivelage Stéphane Beauchemin concernant la main-d'œuvre et pour la location de machinerie pour l'année 2024; Le conseil octroie le contrat pour la main-d'œuvre et la location de machinerie effectifs à compter du 1^{er} janvier 2024, et ce, pour l'année 2024 aux tarifs suivants : Taux horaire pour la main-d'œuvre : 45.00\$/ heure taxes en sus, taux horaire pour la Nivelage : 180.00\$/ heure taxes en sus.

SUBVENTION – PATRIMOINE

Demander à la MRC de mettre fin au protocole d'entente de l'aide financière accordée pour le projet « *Circuit patrimonial et historique Saint-Valérien-de-Milton* » dans le cadre du programme d'appel de projets de mise en valeur du patrimoine de la MRC des Maskoutains qui s'inscrit dans l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. De rembourser la première tranche de la subvention reçue.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est réservée pour les questions portant exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour de la présente séance.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour de cette séance extraordinaire du Conseil municipal étant épuisé, lever cette séance à 18 h 47.

PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2024

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.qc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 H 30 à 12 H et de 12 H 30 à 16 H.

RÉSUMÉ DU PROJET DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, tenue le mardi le 16 janvier 2024, à 20 h, au lieu habituel des sessions du dudit conseil, sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la session ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit d'adopté tel que présenté.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adopter, les deux procès-verbaux, soient du 12 et du 18 décembre 2023 tels que présentés.

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Approuver la liste des chèques émis, des déboursés directs et des salaires payés au cours de la période du 1^{er} au 31 décembre 2023 et totalisant un montant de 435 294.68 \$.

Le conseil approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 78 769.39 \$; et que la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

M. Daniel Paquette maire, fait mention qu'une correspondance

datée du 11 décembre 2023 de monsieur André Lamontagne, Député de Johnson et ministre de l'Agriculture, des Pêcherie et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, accordant une aide au montant de 1 000\$ pour l'achat d'un outil de désincarcération de niveau industriel et agricole pour le Service incendie de Saint-Valérien, et ce, dans le cadre du programme de Soutien à l'action bénévole 2023-2024.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil autorise le renouvellement dudit bail avec madame Aline Daigle pour la période du 1^{er} avril 2024 jusqu'au 31 mars 2025; que le Conseil autorise l'augmentation de 4.2% ainsi que toutes les dispositions contenues dudit bail. Recommander au Locataire de détenir une assurance responsabilité civil générale, tel que recommandé par la Mutuelle d'assurances de la Municipalité;

Confirmer l'employé numéro 721, à titre d'employé permanent temporaire (résolution 196-09-2023) de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

En vertu du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur les cités et villes*, une municipalité, une MRC ou un organisme municipal peut adhérer au bénéfice de ses fonctionnaires et employés et membres de son conseil, à un contrat d'assurance collective dont le Preneur est la FQM. La Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton ne désire pas renouveler au 1^{er} janvier 2025 avec la FQM.

Considérant la demande historique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, située en Montérégie, de protéger des activités liées au développement minier à proximité du mont

PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2024

Rigaud ainsi que les zones de recharge de l'aquifère, alors que 18 des 23 municipalités de la MRC, représentant près de 100 000 habitantes et habitants, dépendent des eaux souterraines pour s'approvisionner en eau potable; Considérant l'intention de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts de déposer un projet de loi afin de modifier la Loi sur les mines;

Résolu à l'unanimité des conseillers présents : D'appuyer la demande de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Autoriser l'achat du logiciel de requêtes offert par Nautilus Inc. module intervention au coût 3 690\$ taxes en sus;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité mette fin à l'emploi de l'employé #341 en date du 16 janvier 2024 la directrice générale est autorisée à informer l'employé de la terminaison de son emploi et à lui verser toutes les sommes dues incluant une indemnité équivalente à 2 semaines de salaire.

Monsieur Sylvain Laplante quitte son siège à 20 h 16

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

Autoriser l'embauche de monsieur Kevin Robert, de monsieur Danny Marcotte et de monsieur Jonathan Lavallée à titre de pompiers volontaires.

Autoriser l'inscription de messieurs Kevin Robert et Danny Marcotte à la formation de Pompier 1.

Autoriser le renouvellement des deux (2) contrats de location afin d'avoir accès à la borne sèche pour l'année 2024, 2025 et 2026, situé au

- 633, Grande Ligne à Saint-Valérien-de-Milton,
- 1510, 6^e Rang à Saint-Valérien-de-Milton.

La Municipalité autorise le paiement pour les frais de déneigement des bornes sèches que les propriétaires doivent défrayer.

Monsieur Sylvain Laplante reprend son siège à 20 h 18

TRANSPORT ROUTIER

Accepter la soumission du Service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains au coût maximal de 4 000\$ taxes en sus pour l'élaboration d'un plan de signalisation afin de localiser les panneaux de signalisation sur tout le territoire de la Municipalité.

Procéder à l'appel d'offre sur le site du SEAO concernant le déneigement des chemins et des trottoirs pour l'année 2024-2025 avec possibilité d'extensionner pour deux autres années supplémentaires (2025-2026 et 2026-2027).

Autoriser l'adhésion de monsieur Nicolas Leroux Contremaître des travaux publics à l'Association des travaux publics du Québec (TP-Québec) au coût d'environ 150\$ taxes en sus.

Autoriser l'inscription de Nicolas Leroux aux formations suivantes offertes par le Cégep Saint-Laurent, et ce, au coût d'environ 550\$/chacune taxes en sus;

- L'ABC de l'entretien des bâtiments publics
- Les essentiels de la gestion de projets dans le domaine des travaux publics

Accepter la soumission pour l'achat d'un balai de la marque Edynet de rue au coût d'environ 34 250\$ taxes en sus.

Accepter la soumission de Franklin Empire pour l'achat de têtes de lumière au montant d'environ 10 380.90\$ taxes en sus (soumission E2737320).

Accepter la soumission de Goliath pour l'achat de borne 911 au montant d'environ 1 600\$ taxes en sus.

Accepter la soumission de DeveloTech pour l'achat de balise de piste cyclable au montant d'environ 4 456\$ taxes en sus.

Autoriser l'achat d'équipements de bureau (écran d'ordinateur, clavier et souris) pour une montant d'environ 500\$ taxes en sus.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Accepter l'offre de services professionnels en urbanisme de Apurcratif ainsi que toutes les modalités tel que soumis le 12 décembre 2023 pour les services d'inspection et d'émission de permis au taux horaire de 82\$ pour la prestation d'une ressource dédiée de deux (2) journées par semaine plus les réunions en soirée dans le cadre du CCU.

Refuser la demande d'autorisation pour l'aliénation d'une partie du lot 3 555 413 d'une superficie d'environ 45.4 m2 et ce pour l'utilisation à des fins autres qu'agricoles à la CPTAQ; le conseil demande une rencontre avec la direction générale de la Montérégie du Ministère du Transport afin d'avoir plus d'informations concernant la réparation de la structure P-07061.

Approuver la demande de dérogation mineure 2023-07 afin d'autoriser la largeur du lot actuel pour permettre la construction d'une résidence unifamiliale dont la superficie respecterait celle de la zone H-111 sur le lot P-4 247 398.

LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

Déclarer la 3^e semaine de février 2024 Les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité – du 12 au 16 février 2024 ;

PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2024

Autoriser madame Maribel Vézina a signé lesdites ententes d'activités de Loisirs pour la saison hiver 2024;

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton a déposé et adopté par résolution, en séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2023, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024. Considérant que le montant des prévisions de revenus est de 3 961 288 \$ et que le montant total des prévisions de dépenses est de 3 961 288 \$;

D'adopter le règlement 2023-214 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2024 tel que présenté.

Considérant l'entente intervenue le 26 novembre 1998 entre la Ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités de la MRC des

Maskoutains relativement à la Cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe, laquelle s'intitule *Entente modifiant une entente existence et permettant l'extension de la compétence territoriale de la cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'ensemble des municipalités de la MRC les Maskoutains* ; La Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton autorise la conclusion de l'Entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Hyacinthe. Cette entente est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme « Annexe I ».

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Lever à 20 h 56

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil. Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil

LA MOISSON MASKOUTAINE



**Cuisez en groupe,
ça vous intéresse?**

**Cuisiner
Socialiser
Découvrir
Économiser**

**16 portions de
nourriture pour 20 \$**

**La Moisson Maskoutaine
ouvre de nouvelles plages horaires
pour ses cuisines collectives.
Contactez Kassendra au 450 261-1110 poste 227**



ANNONCEZ ICI !

Informez-vous sur les espaces publicitaires disponibles dans

Le Valériennois

450.549.2463



HOULERAMONAGE

RAMONAGE, NETTOYAGE DE GOUTTIÈRES.
RAMONEUR OFFICIEL DU PÈRE NOËL.

ASSURANCES COMPLÈTES

450.558.4268

MINI-EXCAVATION
JULES NORMANDIN INC.

BUREAU
450 549-2841
CELLULAIRE
450 278-2841

RBQ : 8102-4788-59 Marteau hydraulique • Réparation de champs d'épuration

SPÉCIALITÉS

MINI-EXCAVATION • CASSAGE DE BÉTON
LAVAGE DE DRAIN DE FONDATION
LAVAGE DE CHAMPS D'ÉPURATION



932, CH MILTON, ST-VALÉRIEN julesnormandin@hotmail.com




**Le plus important
manufacturier d'équipement
de déneigement au Canada**



1318 Principale
St-Valérien-de-Milton, QC www.tenco.ca

Les services
Jérôme Royer



- Réalisation et entretien d'aménagements paysagers
- Entretien et rénovation résidentielle

Pour la qualité de votre milieu de vie!
www.servicjeromeroyer.com
jroyer@telupton.com

450 230-2021



RBQ : 5592-0292-01



ANNONCEZ ICI !

450.549.2463

Excavation
Sylvain Plante

219 Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

RBQ : 8102-7772-01

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DÉMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée

INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V




Sylvain: 450 793-2534 Sylvain: 450 793-2535
Courriel: excspolante-fils@netco.ca



Plus de **60** ans d'expertise

Le choix de la qualité!
Spécialiste en fabrication de cylindres
et en vente de composantes hydrauliques.

T 450 549-2325 | cussonhydraulique.com

EXCAVATION
Réal COUTURE INC.

RBQ # 5680-5591-01

DÉNEIGEMENT – TERRASSEMENT
Sable - Terre - Pierre - Gravier
Installation de fosses septiques • Champs d'épuration

774, Grande Ligne Réal Couture, prop.
Saint-Valérien (Qc) J0H 2B0 Tél.: 450 549-2320 • Cell.: 450 278-2321